C'est sur cette succession d'éléments qui, par suite d'un mouvement, déplacent des générateurs du fluide, sont électrisés, puis et seulement pendant le passage d'une voiture que l'électroscope, prend son courant, et cet par l'intermédiaire de curseurs flottants montés adaptés à la partie inférieure des véhicules.

Ces curseurs sont au nombre de deux, reliés électriquement entre eux, disposés à l'avant et à l'arrière de la voiture, et de telle façon que *l'un celle-ci en se déplaçant, conserve toujours une* communication avec le contact électrisé qui est celui de la voiture sous-jacente.

La voiture continuant sa marche son curseur d'avant vient de toucher le contact suivant, avant que le curseur d'arrière ait quitté le précédent.

Or, comme ce contact est relié au distributeur par un fil, une minime partie du courant revient au distributeur, agit sur un électroaimant de grande résistance électrique, qui détermine immédiatement une communication directe entre le conducteur principal et ce nouveau contact.

A partir de ce moment, le courant ne passe plus dans le premier contact ; c'est le nouveau seul qui est capable d'alimenter le moteur, et cela jusqu'à l'entrée en action du suivant.

*Dans ce système comme dans celui qui fonc*tionne ici, l'électro-moteur ne cesse jamais d'être en communication avec la source d'électricité et ne prend que la quantité d'énergie nécessaire à la marche de la voiture, c'est-à-dire, à volonté, beaucoup, peu ou aucun courant si on se trouve en rampe, en palier ou en pente. Le retour du courant se fait par les rouues, les rails et la terre.

La voie employée peut avoir un écartement de 0,90 centimètres ou de 1 mètre peu importe. Son milieu est occupé par un ruban continu formé par des blocs d'environ trois mètres (3 mètres) de longueur sur 0m20 de largeur, constitués par des pavés agglomérés entre eux au moyen de bitume artificiel.

Ces blocs sont de deux types : les uns sont *formés exclusivement de pavés ; les autres por*tent, encastrée à leur partie supérieure et sur toute leur longueur une bande de fer (rail à patin renversé). *C'est sur ces rails de contact,* dont les parties affleurent la chaussée que les curseurs-frotteurs adaptés aux voitures viennent recueillir le courant.

On voit par ce qui précède la grande simplicité de ce système. Ce tramway, partiel où il est établi, témoigne une grande économie réalisée. Ainsi, à l'Exposition de Lyon en 1894 où il a fonctionné six mois durant, pour une marche journalière de 18 heures consécutives, la consommation de charbon pour *le moteur* n'a jamais excédé 800 kilogs, même pour les dimanches et jours de fête, où les services étaient des plus chargés, puisque en minimum 10 voitures automobiles assuraient un service régulier de deux en deux minutes, et transportaient chaque jour 10 à 12,000 voyageurs.

Le prix de revient par voiture-kilomètre a été pendant la durée de ce service de 9 centimes. Le chiffre de 9 centimes comprend les frais : de personnel d'usine et de dépôt, de combustible, d'entretien des machines, de la ligne électrique, d'entretien du matériel roulant, d'amortissement de ce matériel et d'outillage.

RIGOLETTO.

Un terrible drame passionnel

RUE D'HALLUIN

Lui de d'Halluin a été hier soir vers 7 h. 40, le théâtre d'un drame émouvant.

Un jeune homme du nom de Vinckler, 25 ans, tisserand, dont les parents sont cabaretier au Pont Rompu, courtisait depuis plusieurs mois une jeune fille Marie Dupontbelle, 22 ans, soigneuse, demeurant chez ses parents, également cabaretiers au Bon genièvre, rue des Phalempins.

Cette dernière n'encourageait pas Vinckler, il y a deux jours encore, alors qu'il insistait, elle avait fini par lui dire que toutes ses démarches resteraient vaines, les parents de la jeune fille s'opposant du reste énergiquement à tout projet d'union.

Hier soir à 7 heures 1/2, au moment où la jeune ouvrière sortait de l'établissement industriel de la rue de Wailly, où elle travaille, elle se trouva encore en présence de Vinckler qui l'attendait et l'accompagna.

Chemin faisant, l'amoureux renouvela ses instances, et a nouveau la jeune fille lui déclara qu'il ne devait conserver aucun espoir.

Les deux jeunes gens s'engagèrent rue d'Halluin, qui ne comprend que quelques habitations.

Le drame

Mme Vanoverchelde, cabaretière à l'enseigne *au Beau Jardin*, à l'angle des rues d'Halluin, et Houchard se trouvait dans sa cour, lorsqu'elle entendit successivement deux détonations d'arme à feu.

Il y eut un intervalle d'une minute à peine puis deux autres détonations retentirent, ces deux dernières un peu espacées.

Mme Vanoverschelde vint alors sur la porte de son établissement et au même moment une jeune fille, lui apparut tournoyant sur elle-même.

Cette jeune fille réclamait du secours disant qu'on venait de tirer sur elle. La cabaretière la fit entrer et asseoir sur une chaise.

On s'empressa autour de la blessée, et on alla chercher un médecin. M. le docteur Catteau qui se trouvait dans le voisinage arriva aussitôt et examina la victime.

Pendant ce temps, Mme Vanoverschelde s'était aventurée rue d'Halluin, et à 40 mètres environ, contre une palissade, elle entendit des plaintes et vit un homme gisant dans la boue.

Un rassemblement considérable ne tarda pas à se former.

L'agent Vandendriesche accourut au poste prévenir M. le commissaire de police du 2e arrondissement, qui se transporta immédiatement sur les lieux, et put interroger la blessée, qui avait *encore toute sa connaissance.*

Elle a été atteinte par trois balles, dont deux paraissent s'être aplaties sur l'omoplate; une troisième a pénétré au-dessous de l'oreille gauche.

Quant au meurtrier, qui fut ramassé sur la rue, on constata qu'il s'était tiré un coup de son arme dans la tête.

Le projectile qui a pénétré au-dessus de la tempe droite est, croit-on ressorti par le sommet du crâne. Il était lorsqu'on le transporta à l'Hôpital. Son état est considéré comme absolument désespéré.

On espère sauver Marie Dupontbelle, à moins que la commotion cérébrale qu'elle a éprouvée ne détermine des complications.

A dix heures elle reposait.

L'arme du crime

Le revolver dont s'est servi le meurtrier est une arme complètement neuve, du genre dit Bull-Dog, pourvue, à percussion centrale et du calibre de 9 millimètres. Elle était chargée de *six balles, et les premières personnes accourues* sur les lieux du drame et qui le ramassèrent déchargèrent par prudence les deux cartouches qui se trouvaient encore dans le barillet.

Il est à supposer que Vinckler avait prémédité de tuer la jeune fille et de se suicider ensuite, et qu'il avait dû se munir du revolver avec cette idée bien arrêtée.

L'émotion causée dans le quartier par ce drame passionnel, n'est pas moins vive d'un millier de personnes ont longtemps stationné rue d'Halluin.

M. le commissaire central a informé le Parquet de Lille de ce drame émouvant.

Accident de travail

M. Louis Rouilt, 58 ans, demeurant rue du Pédilly, chauffeur et homme de peine chez M. Vernier-Dupont, négociant en laines, rue des Urseines, a été renversé par l'écoulement d'une pile de balles.

Relevé par ses camarades de travail, l'ouvrier se plaignait vivement de la jambe gauche.

M. le docteur Bourgeois, appelé à lui donner les premiers soins, constatait une fracture du genou sans déplacement de la rotule.

L'incapacité de travail est évaluée à deux mois.

Arrestation

Un individu qui se présenta hier au bureau de police à l'effet d'obtenir un secours de passage fut invité à déclarer son nom. Il déclara se nommer *François Filière, 53 ans, né à Gand.* Cet homme est expulsé du territoire français par un arrêté du 4 juin de 1869. Il a donc été maintenu en état d'arrestation.

Exploits de gamins

L'agent Sertin a surpris vendredi soir vers 10 heures, trois gamins d'une dizaine d'années qui après avoir déplacé une baraque de marchand de bonbons, installée rue Chanzy, cherchaient à s'introduire à l'intérieur. Ces gamins furent reconduits à leur domicile respectif, rue Lenoble et rue du Bus ; mais hier dans la journée ils commettaient de concert, de nouveaux méfaits. C'est ainsi qu'ils dérobèrent de la chicorée du Bonhomme Hiver, qu'on apprit qu'ils avaient aussi commis des larcins à Roubaix.

Ils ont été écroués hier soir et ont passé la nuit au violon.

Une décision sera prise aujourd'hui à leur égard.

Le recensement de la population

Avis. — Le maire de la ville de Tourcoing invite les personnes qui désireraient être commissionnées pour opérer le recensement de la population qui doit avoir lieu le 29 mars 1896, à produire leur demande par écrit, à la mairie, bureau de la population, avant le 5 mars prochain.

Ecole de garçons, rue Neuve

Un concert-conférence sera donné dans l'une des salles de l'établissement, mercredi prochain, à 8 heures précises du soir.

M. Mouneux, maître d'études au lycée de Tourcoing *traitera le sujet suivant : « Le Chansonnier National* et ses œuvres.

Le plan sera tenu par M. Provent.

Les élèves des cours d'adultes, leurs parents et ceux des élèves de la classe du jour sont spécialement invités à assister à cette petite fête.

LANNOY

Café-Restaurant de l'Hôtel-de-Ville

Tout le monde voudra se rendre compte que *par suite du changement de propriétaire,* l'Hôtel offre actuellement tout le confort désirable.

Table d'hôte — Consommations de 1re choix

CHAMBRES POUR VOYAGEURS

Croix. — *Acte de probité.* — Un conducteur des tramways à vapeur de Lille à Roubaix, Joseph Pulvin, a trouvé vendredi vers 7 heures du soir, dans une voiture du car, un porte-monnaie contenant 115 francs en or, et une paire de boucles d'oreilles.

Le porte-monnaie a été remis peu après à une dame de Roubaix.

PLAIES Blessures, Abcès, Piqûres, Ampoules, Varices ouvertes, Ulcères, Eczémas, Brûlures, Gerçures, Coupures, Piqûres, Morsures, Coups de soleil, Piqûres des insectes, etc. L'OINTMENT ST-ROCH

55 ANS DE SUCCÈS — 60 RÉCOMPENSES

ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

(Le seul alcool de Menthe véritable)

Souverain contre indigestion, maux d'estomac, de tête, de cœur, de foie, et contre grippe et représentants ; excellent contre pour la toilette et les dents.

Exiger le nom de RICQLÈS

Par les Temps Froids et Humides

toutes les personnes soucieuses de leur santé ne prendront d'autre APERITIF que l'excellent **VIN de**

BANYULS-TRILLES

au Quinquina et elles ne tarderont pas à ressentir *les effets généraux de ce puissant tonique,* unique-ment recommandé par le corps médical.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

COUR D'ASSISES du Nord

Audience du 29 février 1896

L'AFFAIRE TREMBLIÉ

Deuxième Journée

Douai, 29 février. — Il y a encore aujourd'hui plus de monde qu'hier. On ne savait pas où se loger hier et nos confrères parisiens ont dû aller passer la nuit à Paris. On ne sait aujourd'hui de quoi se nourrir tantôt y a de monde dans les quelques hôtels de Douai.

Aux journalistes sont venus se joindre plusieurs dessinateurs, dont une dame, ce qui permet de croire que les grandes publications illustrées donneront les croquis des principaux acteurs de ces longs débats.

Un détail en passant : un de nos confrères de Buenos-Ayres a envoyé hier pour 2000 francs de dépêches; un autre se contente de téléphoner à Paris, d'où on téléphone à Londres et de là à tarif plus réduit on télégraphie au journal ; il s'agit de la *Nacion*.

L'audience est rénouverte à 9 heures pour la continuation de l'audition des témoins.

LES TÉMOINS

Mme Riccomi. — On rappelle Mme Riccomi pour élucider la question restée hier en suspens et qui avait soulevé Mr Hattu :

Pour aller chercher de l'eau, Tremblié devait-il être vu par elle.

Le témoin répond : De jour, oui; de nuit, non! Une seule fois elle a vu Tremblié venir prendre de l'eau.

Elle allait se coucher entre 9 et 10 heures et ne peut dire si son locataire n'est pas descendu dans la nuit.

Mr Hattu. — Ne fermait-elle pas à clef la grille du corridor conduisant à la fontaine.

R. Je fermais la porte mais non à clef.

Mr Hétin. — Mais n'avait-il pas un timbre qui résonnait chaque fois qu'on ouvrait la porte.

R. Oui, mais quand j'entendais le timbre la nuit, je n'y prêtais pas attention.

Le président. — Ce serait en effet un rôle bien pénible que celui de concierge, si il fallait qu'il fît attention à toutes les allées et venues de ses locataires qui à toutes raisons de croire honorables.

Au moment où le président congédie Mme Riccomi elle ajoute qu'elle a cependant remarqué que le samedi — lendemain du crime — Tremblié jetait beaucoup d'eau sale.

Mme Jeanne Pinon est la dame qui avait un jour confié au Bleite à Tremblié et qui avait constaté à son retour qu'un drap portant ses initiales J.-P. avait disparu.

Ordre est donné d'entrer une des caisses qui doit renfermer des draps identiques apportés par le témoin au cours de l'instruction pour être comparés au morceau qui entourait le cadavre. Pendant qu'on recherche cette pièce, le témoin est interrogé.

Mme Pinon, de nationalité française, parle très correctement quelques langues. Il y a cinq ans qu'elle prie Tremblié de veiller sur sa petite fille âgée de douze ans qui comme lui allait à Bordeaux.

Le président. — On vous a représenté le linge qui entourait le cadavre et vous avez reconnu vos initiales.

R. Je n'ai pas vu le linge il était déjà expédié en *France.*

La constatation aura donc lieu à l'audience.

Le Président au témoin. — Comment votre bibliothèque marque-t-elle votre linge ?

R. Elle y met la marque R.

Le Président. — Or, je le répète encore une fois, on a trouvé sur le cadavre le morceau de drap, ce qui vous montre et qui porte les initiales J. P. et la marque R...

Veuillez regarder madame et ce sont bien là vos initiales et votre linge.

Le témoin regarde et très résolument répond : C'est bien un morceau de mon drap, ce sont mes initiales et la marque du blanchisseur. (*Sensation*).

Le président à Tremblié. La fatalité semble s'ère acharnée contre vous pour accumuler des preuves *irréfutables.*

R. Tremblié avec beaucoup de calme. Je reconnais avoir accompagné la petite fille de Mme Pinon et que sa sœur *abandonnait au débarquement, mais* ne sache pas avoir conservé de son linge.

Le président. Il est certain que si vous le reconnaissez ce serait l'aveu de votre culpabilité.

Mr Hattu. — Quels sont ces rapports du nommé Tremblié avec Tremblié.

R. Je n'en sais rien.

Mr Hattu. — Une fille Mathilde, interrogée à Bordeaux a déclaré que M. Pinon et Tremblié avaient en ensemble des relations très-*étroites.*

Petit Incident

Un juré à ce moment adresse la parole à un employé du télégraphe qui passe devant lui ; le président, craignant un cas de cassation, le prié aussitôt de faire remettre publiquement les paroles qu'il vient de prononcer. Le brave jeune demandait simplement à quelle heure il y avait *un train-poste. Ce n'est pas compromettant.*

Suite des dépositions

M. Borel-Durand, négociant « ambigue » à Buenos-Ayres, a été cité, mais ses occupations ne lui ont pas permis de venir malgré l'allocation importante qu'on lui offrait.

Le président donne lecture de sa déposition : notre compatriote, établi à Buenos, aurait reçu comme compagnon de voyage Raoul Tremblié ; il a reconnu que la serviette trouvée sur le corps de Farbos et marquée B. B., plus la lettre L. marque de la blanchisseuse, lui avait appartenue et avait dû lui être dérobée pendant le voyage sur le paquebot *Brésil*. Le témoin en a remis plusieurs exemplaires que le jury va pouvoir *comparer au linge sanglant.*

L'accusé. — Je ferai remarquer qu'en partant de chez moi Farbos a emporté des linges, du papier, *des brosses. Peut-être a-t-il emporté des serviettes* que j'ignorais avoir en ma possession.

M. Jean Marin, employé au téléphone à Buenos-Ayres. — Le 24 avril, lendemain du crime, entre onze heures et demie et minit le témoin se trouvant dans l'avenue de Mayo pour son service a aperçu un homme portant un assez grand paquet.

D. Qu'est-ce qui vous fait croire que c'était Tremblié.

R. Je ne sais pas. Il avait sa taille.

Mr Hattu. — L'individu n'était-il pas recouvert d'un manteau.

Le président. — Que ce soit Tremblié ou un autre il est certain que l'assassin qui portait le cadavre avait pris ses précautions pour ne pas être reconnu.

Mr Hattu. — En voilà pour 5000 francs (Rires)

Le président fait remarquer comme déjà il l'a dit la veille, que la justice argentine n'hésite devant aucune dépense pour faire la lumière sur le crime dont fut victime notre compatriote. Le gouvernement français a voulu-point de la même façon à cette coûteuse instruction : c'est pourquoi on a appelé des témoins de Buenos-Ayres.

Madame Farbos

Madame Farbos est appelée. Elle est en grand deuil, la pauvre femme, les yeux noyés par les larmes qui fait croire l'évocation longue et minutieuse du crime dont son mari a été victime.

Le président l'exhorte au calme.

Mme Farbos, dit-il, tout le monde ici comprend votre profonde douleur, mais vous vous devez, pour vous-même et sang-froid.

Tout le monde ici comprend votre douleur, mais je vous en conjure, parlez !

*A Dunkerque, vous avez manifesté votre indigna*tion bien compréhensible contre Tremblié. Ici on sait que l'accusé se trouve devant ses juges et qu'ils *le croient coupable* ; c'est à eux qu'il appartient de faire justice.

Cette recommandation une fois faite, le président interroge le témoin qui ne se départit pas du plus grand calme. Elle parle avec un ferme accent mêlé de sanglots.

D. En quelle année avez-vous connu Tremblié.

R. Il n'y avait pas bien longtemps que nous le connaissions quand mon mari est parti.

D. Votre mari a fait un premier voyage. Etaiez de son propre mouvement.

R. Si l'accuse ne l'avait pas poussé, il ne serait pas parti. *Tremblié lui avait dit de porter de lois* et de rapporter des peaux.

D. Il y a peu un mois la première fois, pas et est retourné.

R. Oui, il m'a dit que Tremblié lui avait fait promesse d'y retourner. Il lui fallait 5,000 fr. Il a mis 4,000 francs de la caisse d'épargne ; pour parfaire la somme il prenait 1,000 francs à un prêteur qui les lui refusa dans l'espoir de le faire renoncer au voyage. Comme il persistait à partir, mon frère qui lui offrait le reste de la somme pour qu'il ne pût lui reprocher l'avortement possible de l'entreprise.

Le président. — Cela indique une famille très unie. Vous deviez lui adressiez les lettres chez Gustade, n'est-ce pas?

R. Cest ce que j'ai fait, puisqu'il devait descendre là.

D. Pourquoi Farbos n'aurait-il pas voulu bien savoir aux Cournade qu'il arrivait. Tremblié : dit, qu'il avait fait la connaissance d'une femme et prêts Tremblié dit que c'est inexact.

Mr Hattu fait demander à l'accusé pourquoi il abandonna quelques malles qui étaient calées de Farbos.

Tremblié. — C'est que pour frauder plus facilement nous avions apporté un changement dans la confection de nos malles. Dans celles de Farbos la moitié du billon était placée dans le fond tandis que *celles nouvellement construites* on la placait latéralement.

Mme Diaz Florentina Ferrari n'est pas connue en France. Dans sa déposition dont il est donné lecture, elle raconte que passant dans le couloir de Tremblié celui-ci est venu à sa porte et qu'elle a pu voir un sac dans sa chambre.

Tremblié, interrogé, répond : Pourquoi aurais-je ouvert ma porte.

Le président. — Mais parce que vous vous disposiez sans doute à porter les restes de votre victime et que vous avez en peur en entendant du bruit.

L'audience est suspendue à 1 heure 25, pour 5 *minutes.*

Elle est rénouverte peu de temps après, et M. Tainturier prononce son réquisitoire.

LE RÉQUISITOIRE

L'avocat général conjure d'abord le jury d'oublier les bruits du dehors, les versions passionnées du crime qui ont pu arriver jusqu'à lui, de ne juger que d'après les témoignages qu'il a entendus.

Le crime qu'il a à juger a été conçu avec hardiesse, préparé avec intelligence, consommé sur un Français par un Français, et a plongé dans le deuil une famille honorable dont l'auteur n'avait cupé l'affection.

L'avocat général retrace toute la vie de Tremblié. Il naquit à Bordeaux où sa mère tenait un petit hôtel. La brave femme confia l'éducation de son fils aux frères de la doctrine chrétienne. En quittant l'école il fut placé dans une maison du commerce à Périgueux. Il y resta jusqu'à l'âge de 18 ans.

Il revint alors dans sa ville natale pour être employé dans les magasins du « Printemps » aux appointements de 100 fr. par mois. Il en fut congédié sous un soupçon de vol.

Tremblié avait fait la connaissance d'une nommée Mathilde Lampaire, une tailleuse de robes lingerie. Sans emploi, en 1883, il commença à mener une existence bizarre au milieu de laquelle devaient se mouvoir les sentiments de Tremblié qu'on avait *inculpés* au jeune homme.Il devint le protecteur de Mathilde dont il était en même temps l'oblige ; cela résulte des rapports de la police qui avait régulièrement affaire avec Mathilde.

Pendant quatre ans Tremblié vécut ainsi, faisant parallèlement, sans grand bénéfice, sans doute, le métier de cambiste. Cependant en 1886, il déposa 1200 fr. à la caisse d'épargne ; en 1887, 450 fr.; en 1888, 980 fr.

Enfin, en 1889, il s'embarqua avec Mathilde pour Buenos-Ayres. Elle y établit modiste. Un autre comme employé aux magasins de la *Cité de Louvre*, dont il fut renvoyé parce qu'il recevait des *jeunes demoiselles en trop grand nombre.* Les deux amants montèrent une fabrique d'espadrilles qui ne prospéra pas grand'chose, car bientôt ils changèrent de profession et vendirent de la *parfumerie.*

A les en croire, en quelques mois ils gagnèrent 30,000 francs. On peut s'étonner alors qu'ils aient abandonné cette industrie lucrative entreprendre la fraude des monnaies de billon, plus dangereuse et moins lucrative.

Tremblié et Mathilde revinrent en France. C'est alors que l'accusé fit la connaissance de Farbos par l'intermédiaire de la femme de ce dernier qui est *chanteuse de monnaie sur les marches.*

Tremblié décida Farbos à l'accompagner à Buenos-Ayres.

M. l'avocat-général rappelle les incidents de ce voyage, donne lecture des lettres touchantes de Farbos à sa femme lors de son dernier voyage, manifestant dans chaque courrier sa surprise de n'avoir pas de nouvelles de Raoul.

Pendant ce temps Tremblié prépare son crime.

M. l'avocat-général reprend un à un tous les points de l'accusation, fait de la lumière sur le crime dans la petite chambre de la rue Cangalle une description troublante dont Tremblié ne s'émeut point cependant.

L'accusé ne paraît pas se douter qu'il s'agit de sa tête ; il écoute sans agitation, au moins d'émotion apparente que n'en ressentit le public le plus réquisitoire de M. Tainturier, qui terminait ainsi :

Devant cet amas de preuves irréfragables, Tremblié n'a pas bronché. Au lieu de se jeter aux genoux de ses juges pour leur demander pitié, il est demeuré arrogant et fier. Une seule fois il éclata en sanglots au cours de l'instruction, s'écriant : « Si vous ne croyez comme moi que je ne suis que vous voulez et le lendemain il se pendait. C'est parce qu'il sentait que l'échafaud se dressait devant lui et reculait sa proie.

Quel sera le châtiment pour cet assassin ? Quand on a commis un aussi horrible crime avec autant d'intelligences et de hardiesse, quand on a violé toutes les lois de l'humanité et de l'hospitalité, quand on a outragé un cadavre comme l'a fait celui de Farbos, il n'y a qu'une expiation : le châtiment suprême.

Peut-il mériter votre pitié l'homme que vous avez vu devant vous, droit et impassible. A-t-il eu pitié de cette femme dont il tuait le mari, a-t-il eu pitié de ses amis confiant qu'il attirait dans un guet-apens, a-t-il eu pitié des tortures de la victime, des contorsions de sa victime se tordant à ses pieds dans les affres de la mort. A-t-il eu pitié de ces débats, verse une larme, pousse un sanglot? Rien. Il n'a pas eu de pitié, il n'a pas eu de remords. Vous serez inexcusables.

L'audience levée à cinq heures 30 sera reprise dimanche à onze heures du matin pour la plaidoirie de Me Hattu.

Comment l'éminent avocat va-t-il s'y prendre pour détruire les faits accumulés par l'accusation ? Telle est la question que chacun se pose.

Paul LEBRUN.

FINANCES

Paris, 29 février 1896.

La première journée de la liquidation provoque un certain mouvement de hausse ; mais les cours, retenus par la faiblesse de l'ensemble, ne font aucun progrès.

3 % 0/0 fait 102.75.

3 % 1/2 106.12.

Le Crédit Foncier est sans variation à 678,75.

Ses obligations sont très demandées par la petite épargne ; de toutes les valeurs à lots, ce sont celles qui coûtent le moins cher.

Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 677.

La Société Générale demeure aux environs de 516.50.

Le Crédit Lyonnais fait bonne contenance à 791. Son dividende de 34 fr. sera payable à raison de 14 fr. le 25 mars et 20 fr. le 25 septembre prochain.

L'action du Bec Auer est demandée à 1090.

La Compagnie Française des Mines d'Or et d'Extraction se tient gratuitement à la disposition de tous les intéressés pour les représenter aux assemblées générales des Compagnies Sud-Africaines.

Ses actions se tiennent activement de 131.25 à 132.50.

La part d'intérêt de la Compagnie Nationale des Mines de France s'échange à 25.

L'action Total Gold Extraction reste demandée à 25.

La Sotlagoli Gold se présente à 28.75.

L'action de préférence J. Casse est Fils a pénétré à 29.75, l'action ordinaire à 25.

Les Chemins Français s'avancent de bonnes tendances.

Derniers cours

3 0/0 102.75. — 3 1/2 106.10. — Italien 80.10. — Extérieure 63 3/4. — Portugais 25 19/16. — Turc 22.67. — Crédit Foncier de France : 678 — Comptoir 576.00. — Société Générale 515.00. — Crédit Lyonnais 791.00. — Obligations Foncière de Tunisie 474.50. — Bec Auer 1090.00.

Les maladies de la peau

Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Depurativ Mexicain** du Docteur **Jackson**, remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac et moins coûteux que tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement rapide. — Pour tous renseignements, s'adresser PHARMACIE COUVREUR, Roubaix.

GUÉRISON EN QUELQUES JOURS D'APPLICATION des **Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Eczémas, Acné, Plaies, Ulcères, Maladies du cuir chevelu**, etc., etc., par la **PATE DÉPURATOR**

DÉPURATOR est le remède le plus **sérieux** et le plus **populaire** pour le traitement des maladies de la peau.

Dépôt gén. : Ph. BERRY, *Roubaix, r. Notre-Dame, 32,* pr la pharm. — Dep. à Tourcoing : Ph. DRUMESNIL, *r. St-Jacques.* Prix : 1,50

BAINS ROUBAISIENS

rue Pierre-Motte

École de Natation à Eau chaude

D'HIVER ET D'ÉTÉ

Service de luxe. Entrée : 1 franc

Mardi : Hommes. — Mercredi : Dames.

Service ordinaire. Entrée 0,50

Dimanche, lundi, jeudi, samedi : Hommes.

Vendredi : Dames.

Ces prix donnent droit au linge, à la cabine pour se déshabiller, aux salles de vapeur de sudation et de douche, et au bain de natation.

Bains de Baignoires. Bains à domicile

Douches. Lavabos.

Hydrothérapie complète. Bain Turc.

Massage.

CONSEILS AU LECTEUR

L'expérience a prouvé que toutes les hernies traitées au début peuvent se guérir chez les sujets jeunes et vigoureux par le seul fait de la *contention parfaite sans recourir à l'opération.* Mais les personnes décidées à se faire opérer ne **sont nullement forcées d'aller passer un temps plus ou moins long à l'étranger.** Tous les médecins et chirurgiens de Roubaix-Tourcoing sont aussi autres que les médecins étrangers, à faire cette opération.

Pour leur sécurité, les malades opérés doivent pour éviter la récidive, porter un léger appareil approprié à leur cas.

Les personnes qui préfèrent, à juste raison, une **contention parfaite équivalant à une guérison,** seront aussi doute heureuses d'apprendre qu'il existe à Roubaix depuis six ans, un *spécialiste* s'occupant consciencieusement de cette infirmité, **M. J. BARBRY,** *bandagiste diplômé, ex-élève de la Faculté de Médecine de Lille, 11, rue du Bois.*

M. BARBRY est arrivé aujourd'hui à perfectionner son système à un degré tel qu'il peut garantir la contention parfaite à la plupart des hernies, permettant aux personnes blessées de vaquer sans gêne à leurs occupations.

On ne peut donc qu'engager tous les herniaux à aller le consulter à ce sujet et se rendre compte par eux-mêmes des progrès réalisés par lui dans cet art.

Tout blessé sortant du cabinet d'application de M. J. Barbry est prêt, au bout d'un temps déterminé, de tenir ce dernier au courant du résultat obtenu, afin qu'il puisse juger par lui-même de la parfaite contention dans les cas qui lui ont été soumis.

Éviter toute confusion. — Bien s'adresser à **M. J. BARBRY, 11, rue du Bois, 11, Roubaix.**

Fermé dimanches et fêtes à midi précis.

MAISON DU TAPIS

7, Rue du Vieil-Abreuvoir

ROUBAIX

Ameublements

Tentes

Linoléum

Carpettes

Moquettes

Objets de la Chine et du Japon

POUR CADEAUX

Le plus grand choix — Les meilleurs prix

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Émissions. — Versement, Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

Du 29 février

Rentes (Villes et Départements)

Roubaix-Tourcoing 1893, 500.

Actions, bonnes et diverses

Lion Bronta et Cie (Anc. Delgutte et Cie) (a 500 340) p. 750.

Charbonnages (Actions)

Albi (a 500 t. p.), 800. — Aniche 1100 de Douai, 4600. — Bruay (a 500 t. p.), 1075. — Bully-Grenay, 2100. — Campagnac (a 1000 t. p.), 650. — Douchy, 565. — Dourges, 88. — Escarpelle (a 500 t. p.), 2305. — Lens, 32,75. — Lens coupure de cent. 24825.

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le Gérant : E. DUGARDIN